**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

**Band:** 25 (1947)

**Heft:** 10

**Artikel:** Contribution à l'étude du problème Russula cavipes Britzelmayr

Autor: Niolle, P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-933964

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE BULLETIN SUISSE DE MYCOLOGIE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz

Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko, association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

Redaktion: Otto Schmid, Wallisellen, Gartenheimstraße 11. Druck und Verlag: Benteli AG., Buehdruckerei, Bern-Bümpliz, Telephon 76191, Postcheck III 321. Abonnementspreise: Schweiz Fr. 6.—, Ausland Fr. 8.50. Einzelnummer 60 Rp. Für Vereinsmitglieder gratis. Insertionspreise: 1 Seite Fr. 70.—, 1/2 Seite Fr. 38.—, 1/4 Seite Fr. 20.—, 1/8 Seite Fr. 11.—, 1/16 Seite Fr. 6.—. Adreßänderungen melden Vereinsvorstände bis zum 3. des Monats an Bombardelli Natale, Untere Briggerstraße 9, Winterthur-Töß.— Nachdruck auch auszugsweise ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten

25. Jahrgang - Bern-Bümpliz, 15. Oktober 1947 - Heft 10

# Contribution à l'étude du problème Russula cavipes Britzelmayr

Par P. Niolle, Lyon

Dans la séance du 5 mai 1947 de la «Société Mycologique de France», il a été présenté en mon nom une brève note, dans laquelle j'ai démontré que R. cavipes Britz. sensu R. Heim n'était qu'un simple synonyme de R. violacea Quélet. Le secrétaire général de la Société m'ayant avisé que M. Heim maintenait sa conception sur R. cavipes, j'ai alors considéré à nouveau la question qui est d'une très grande ampleur. Elle mérite d'être traitée bien plus longuement et avec plus de précisions sur certains points, ce que je vais faire pour les lecteurs du «Bulletin Suisse de Mycologie.»

Dans la «Revue de Mycologie», a. 1937, Romagnesi donne une liste de 43 Russules qu'il a récoltées dans les Bois de la Grange et de l'Etoile (Seine-et-Oise), parmi lesquelles, p. 29, il mentionne R. violacea sensu R. Maire; voici ce qu'il écrit à son sujet:

«R. violacea sensu R. Maire (1) – Sur la terre moussue d'un bois humide, allée Royale, rare. Spore échinulée, non réticulée. La violacea de Melzer et Zvara (2), par sa spore crème ocracée et réticulée, paraît à la fois distincte de cette espèce et de la violacea de Singer (3) (= R. fallax auct. non.) (4). Il ne nous paraît pas invraisemblable de considérer la violacea de Maire (5) (= fallax Singer) (6) comme identique à la R. cavipes sensu Melz.-Zvara (7), qui précisément «seule du groupe», disent les auteurs, n'a pas la spore réticulée. On serait ainsi amené à nommer fallax (8) l'espèce à spore blanche, violacea (9) l'espèce à spore crème et réticulée et cavipes (10) celle à spore crème et échinulée.»

Dans ces quelques lignes, on trouve trois appellations de trois Russules, dix fois interprétées de façons différentes ou confuses.

Dans un but de clarté, et pour que le mycologue ne s'égare pas dans ces dix interprétations, je vais les passer en revue et les mettre au point autant qu'il me sera possible, car la tâche est difficile, mais nécessaire, ne serait-ce que pour donner toute sa valeur à la solution finale du problème R. cavipes Britz. sensu R. Heim.

Auparavant, je vais fixer ces trois appellations fort embrouillées, non seulement dans cette note, mais aussi dans la littérature:

1ºa. - «R. violacea sensu R. Maire». - Quoique cette appellation ne se rapporte à aucune espèce bien définie par son auteur (peut-être son auteur malgré lui), je dois la maintenir pour faciliter mes explications, car elle se retrouve souvent dans la littérature, généralement présentée de façon à rendre douteuse Russula violacea Quélet, qui cependant doit être considérée comme une très bonne espèce; ce sera donc au lecteur, chaque fois qu'il verra cette appellation, de se rappeler que les auteurs qui l'emploient sèment la confusion, car il n'existe rien de précis à son sujet, non seulement de la part de ces auteurs, mais aussi de Maire qui a confondu R. violacea Quélet avec R. serotina Quélet (R. Maire apud Konrad et Josserand) (A); il l'a aussi confondue avec sa conception personnelle, c'est-à-dire qu'il a pris R. violacea Quélet pour R. violacea sensu R. Maire (Maire apud Schäffer) (B); et il l'a enfin confondue avec R. Clariana R. Heim (Leclair apud Heim) (C); en outre, il l'a rapprochée de R. fragilis Fries qui est bien différente, et il l'a éloignée de R. emetica Fr. var. fallax Fr. qui en est synonyme pro parte (D). Ainsi il a dressé un mur devant R. violacea Quélet au pied duquel, depuis près de quarante ans, à peu près tous les mycologues y sont venus butter.

Comme l'indique Romagnesi, Singer a donné le nom de violacea à la R. fallax de nombreux auteurs (non Fries) qui est synonyme de R. fragilis Fries.

Melzer et Zvara ont, eux aussi, donné le nom de violacea à R. fragilis Fries (E). Crawshay (F) est le seul qui ait eu la hardiesse de faire une brèche au mur et de le franchir; derrière, il y a trouvé la vraie R. violacea de Quélet, il en a donné une bonne description macroscopique qui, quoique un peu brève comme celle de Quélet, permet de différencier cette espèce de ses plus proches voisines par quatre caractères, qui ne se retrouvent jamais réunis chez une autre: Io) L'habitat: dans les lieux sombres ou humides sous conifères. 2º) L'odeur très caractéristique comparée par Quélet, qui en cela a été suivi par Crawshay, Joachim, R. Heim, à celle du laudanum qui en est un bien mauvais étalon; Singer l'a comparée au benzoldéhyde qui n'en est pas un étalon meilleur; cette odeur est identique à celle de R. fellea Fries, mais plus prononcée; cette Russule exhale parfois une odeur géraniée qu'il faut totalement éliminer. 30) Le pied creux caverneux, parfois comme un tuyau, écrit Schäffer. 40) Ses couleurs variables. Je délaisse le meilleur caractère qui était inconnu de Quélet et de Crawshay: la réaction rosée au contact de l'ammoniaque qui, souvent ne se manifeste que sur la trame des lamelles et sur l'épaisseur du cortex du pied. Recommandation: ne pas faire l'expérience sur des champignons trop hydratés ou trop vieux.

La brèche faite dans le mur par Crawshay n'a sans doute pas été assez grande, car il n'a pas été suivi.

Cependant, au premier abord, on pourrait croire que Konrad et Josserand ont eux aussi franchi la muraille, mais ce n'est qu'une illusion, car si, sous le Nº 37 de leur classement des Russules, ils ont rangé R. violacea Quélet comme espèce

distincte, auparavant ils ont détruit toute la valeur de leur affirmation en écrivant à la page précédente: «Nous prenons R. emetica, fragilis, fallax et violacea dans le sens actuel des mycologues français, notamment de M. R. Maire». Ainsi ils démontrent qu'ils ignorent la violacea de Quélet, ce qui se trouve confirmé au numéro suivant, N° 38, où ils rangent R. serotina Quélet elle aussi comme espèce distincte suivie de cette annotation: «Cette espèce est vraisemblablement synonyme de la précédente (R. Maire viva voce)» (G).

Joachim est arrivé au pied du mur, à la face opposée, mais en prenant une autre direction; comme Crawshay, il y a bien trouvé la vraie R. violacea Quélet, il en donne même une planche et une description (H), sinon parfaites, du moins assez bonnes, sous le nom de: «Russula violacea Quélet sensu Craw., R. Maire», mais en assimilant la conception de Crawshay et celle de Maire au sujet de cette Russule, et en l'éloignant de celle de Quélet, il ne dissipe pas la confusion, au contraire, il l'aggrave: car alors qu'il avait en main la véritable violacea de Quélet, par ces mots «sensu Craw», il la sépare de celle de cet auteur qui lui est identique; par ces mots «sensu R. Maire», il démontre qu'il croit avoir eu en main l'espèce de Maire au lieu de celle de Quélet; et par ces mots réunis «sensu Craw,, R. Maire» il identifie la violacea de ces deux auteurs qui, en principe, sont bien distinctes. En un mot, il a eu en main sans s'en douter la véritable violacea de Quélet dont celle de Crawshay lui est identique, et dont celle de Maire en est bien différente.

En outre, il ne simplifie pas la question en considérant comme possible que Quélet ait varié dans sa conception de *R. violacea* sous le prétexte futile que, dans sa première description, qui date de 1882, il n'en indique pas l'odeur, qu'il n'a signalée que cinq ans plus tard dans le catalogue des champignons des Vosges de Mougeot, qu'il a redonnée ensuite dans sa «Flore Mycologique de la France» en 1888.

Les deux descriptions, celle de 1882 et celle de 1888, sont suffisamment semblables pour que l'on ne considère l'odeur que comme un complément de caractère, d'autant plus qu'il n'a pas varié dans le classement de sa Russule; en 1882, il a écrit qu'elle est «affine à serotina, non à fragilis qui touche à emetica», et en 1888 il la range entre R. Queletii et R. serotina, bien séparée de R. fragilis. Ce rapprochement de R. violacea avec R. Queletii se trouve justifié par leur odeur parfois similaire, et il est très édifiant que Quélet en 1888 n'a pas mentionné l'odeur de R. Queletii comme en 1882 il n'a pas mentionné celle de R. violacea.

Dans sa note, Romagnesi ignore, lui aussi. la violacea de Quélet; sans plus de précisions, on peut y lire:

```
«la violacea de Singer (= fallax auct. non.)», «la violacea de R. Maire (= fallax Singer)».
```

On trouvera la solution de cette énigme aux paragraphes 2° et 1°b.

1°b. – «La violacea de R. Maire (= fallax Singer)». La fallax de Singer n'est autre, dans l'esprit de cet auteur, que R. emetica Fries var. fallax Fries qui, très judicieusement, a été élevée au rang d'espèce distincte par Saccardo, qui se borne à reproduire exactement les caractères donnés par Fries à sa variété; tous ces caractères se retrouvent dans la description de la violacea de Quélet,

mais celle de Fries-Saccardo n'est pas complète, et on ne doit la compléter que par des caractères, comme ceux du pied par exemple, pris chez le type R. emetica, agir autrement serait arbitraire; ainsi, malgré toutes les apparences, R. fallax (Fries) Saccardo s'éloigne de R. violacea Quélet, qui par tous ses caractères est bien différente de R. emetica. On ne peut donc considérer R. fallax (Fr.) Sacc. (non Singer, J. Schäffer = R. violacea Quel.) que comme un synonyme pro parte de R. violacea Quélet.

Schäffer, quoique peu convaincu, suit Singer avec quelques réserves, en présentant l'espèce ainsi: (I)

R. fallax Fries (?) sensu Singer 1928 (non 1926 non al.). Syn.: R. violacea Quélet 1882, p.p., R. Maire (?), Crawshay, etc. ..., R. cavipes Melzer et Zvara? vix Britz ...

A la suite, il donne la meilleure description qui existe de R. violacea Quélet. Dans sa présentation, on trouve de précieuses indications:

- 1°) Il doute que la fallax qu'il décrit soit celle de Fries qui, en effet, n'en est synonyme que proparte.
- 2°) S'il ne considère que comme synonyme pro parte de sa fallax la violacea de Quélet décrite en 1882, c'est, vraisemblablement, parce qu'à cette date Quélet n'en a pas indiqué l'odeur.

Par exemple, il est difficile d'expliquer pourquoi il délaisse la description de Quélet de 1888 qui n'est pas inférieure à celle de Crawshay qu'il synonymise avec sa fallax.

- 3°) Il sépare nettement la violacea de Quélet de celle de Maire qu'il paraît totalement ignorer.
- $4^{\circ}$ ) Il présente l'identité de sa fallax (= violacea Quélet) avec la R. cavipes de Melzer et Zvara, en doutant de celle avec la cavipes de Britzelmayr.

Un an plus tard (J) à la suite d'indications qu'il a reçues de Maire, il affirme que sa R. fallax égale la violacea de Maire.

Et cinq ans plus tard (K) il présente sa fallax ainsi:

«Russula violacea Quélet sensu R. Maire. Syn.: R. fallax J. Schäffer.»

Ainsi il a lui-même infirmé une bonne partie de ses précieuses indications.

- 5°. «La violacea de Singer (= fallax auct. non.)». Ici il s'agit de R. fragilis Fries, espèce suffisamment bien décrite pour pouvoir facilement l'éliminer de ses plus proches voisines. Cooke, suivi par de nombreux auteurs, lui a donné le nom de R. fallax, Singer lui a, tout d'abord, donné le nom de violacea, ensuite, ce que paraît ignorer Romagnesi, il lui a donné celui de R. emetica ssp. fragilis, par conséquent Singer a émis deux opinions inverses à celles de Fries sur ces deux Russules:
- 1°) Fries a fait de sa R. fragilis une bonne espèce bien distincte, Singer en a fait une sous-espèce de R. emetica.
- 2°) Fries a fait de sa fallax une variété de R. emetica, Singer en a fait une espèce bien distincte.

Evidemment qu'en cela Singer a essayé d'harmoniser son opinion avec celle émise par Maire, qui a rapproché sa violacea de R. fragilis Fr. et qui l'a éloignée de la variété fallax Fries. C'est probablement le cas de Melzer et Zvara, qui,

comme Singer, ont donné le nom de violacea à R. fragilis Fries; mais Melzer dans son Atlas la figure sous le nom de R. fragilis sensu lato.

3°. – «R. cavipes». – Cette espèce est excessivement douteuse: Melzer et Zvara ont, sous ce nom, décrit une Russule qui n'est autre que R. violacea Quélet.

Schäffer pressent l'erreur: et sans certitude il émet l'opinion que R. cavipes Britz. pourrait être synonyme de R. Queletii Fries (L); dans cette conception il n'a pas été suivi par Konrad et Josserand, par Romagnesi et par Heim.

Konrad et Josserand (M) ont écrit que R. cavipes leur paraissait être une variété ou une sous-espèce à pied très creux de R. violacea Quélet (ils veulent dire sensu Maire.).

Romagnesi, sous deux formes distinctes, dans sa note émet deux opinions dont l'une est très rapprochée de celle de Konrad et Josserand et l'autre très difficile à interpréter:

- 1°) Il ne lui paraît pas invraisemblable de considérer la violacea de R. Maire comme identique à la R. cavipes sensu Melz-Zv.
- 2°) Il estime qu'on devrait nommer cavipes l'espèce à spore crème et échinulée, c'est-à-dire la violacea de Maire, mais il n'indique pas s'il s'agit de la cavipes de Britzelmayr, ou de celle de Melzer et Zvara.

Heim sous le nom de R. cavipes Britz. a décrit R. violacea Quélet.

Fort intrigué par la confusion qui règne au sujet de cette espèce, j'ai soumis le cas à M. Melzer qui bien obligeamment m'a répondu:

«R. cavipes Britz., telle qu'elle est figurée par l'auteur (Britzelmayr) n'est – à mon avis – que R. Queletii décolorée, laquelle peut être trouvée après de longues pluies ou dans les lieux humides. La figure montre le chapeau blanc, purpurin au centre, le pied en massue et purpurin (!) dans toute sa longueur».

D'après mes observations personnelles, cela me paraît très vraisemblable, et je suis persuadé qu'on ne peut trouver une solution meilleure au problème R. cavipes. Ces trois Russules sont ainsi suffisamment fixées pour permettre de rectifier les différentes positions prises pour les trois par Romagnesi dans sa courte note:

- 1) L'auteur croit avoir récolté R. violacea sensu R. Maire, alors qu'il n'est pas prouvé qu'elle existe.
- 2) Il lui paraît que la violacea de Melzer et Zvara est différente de cette espèce (la violacea sensu R. Maire): il restera impossible d'en juger autant qu'on ne sera pas fixé sur la violacea de Maire; par contre il n'est pas douteux, il est même certain que la violacea de M.-Z. est distincte de la violacea de Quélet.
- 3) 4) Il lui paraît aussi qu'elle est distincte de la violacea de Singer (= fallax auct. non.); la violacea de M.-Z. et la violacea de Singer sont toutes deux synonymes de R. fragilis Fries, par conséquent elles ne peuvent être distinctes l'une de l'autre.
- 5) 6) 7) Il ne lui paraît pas invraisemblable de considérer la violacea de R. Maire (= fallax Singer) comme identique à la cavipes sensu Melz-Zv.: ce n'est pas la violacea de R. Maire qui égale la fallax de Singer, c'est la fallax de Singer qui égale la violacea de Quélet, l'auteur en cela suit Singer dans son erreur; car c'est la violacea de Quélet avec comme synonyme la fallax de Singer qui est identique à la cavipes de M.-Z.

- 8) Il estime qu'on serait amené: 1°) «à nommer fallax l'espèce à spore blanche: si l'on s'en réfère uniquement à sa note, on ne peut savoir de quelle fallax il s'agit: de la violacea de Singer (= fallax auct. non.) qui est identique à la violacea de Melz. et Zv., ou de la violacea de Maire (= fallax Singer)?
- 9)  $2^{\circ}$ . «à nommer violacea l'espèce à spore crème et réticulée»: comme l'auteur ignore que la violacea de Singer et la violacea de M. et Z. sont identiques, on ne peut utilement chercher à interpréter sa pensée.
- $10) 3^{\circ}$ . «à nommer cavipes celle à spore crème et échinulée»: de tout ce que l'auteur a écrit, il ressort que c'est la violacea de Maire qui devrait porter le nom de cavipes, alors que, dix ans auparavant, Melzer et Zvara ont donné le nom de cavipes à R. violacea Quélet.

Tout cela démontre combien avait raison M. Gilbert lorsque dans son ouvrage «Méthode de Mycologie Descriptive», page 94, il a écrit: «Nommer une espèce, ce n'est pas la connaître.»

D'après cet exposé, on peut se faire une idée du chaos qui existait dans la littérature au sujet de R. violacea et de R. cavipes lorsque Heim, dans la «Revue de Mycologie», année 1943, F. 5-6, parue en mars 1946, a pris l'affaire en main. Il commence par considérer R. violacea Quélet comme une espèce collective sous le prétexte que différents auteurs ont confondu sous ce nom différentes espèces; c'est une conception arbitraire, car il est inadmissible que, sous ce seul prétexte, on enlève à Quélet ce qu'on peut considérer comme l'une de ses meilleures créations.

Avec cette opinion préconçue, il ne fait pas grand effort pour découvrir R. violacea Quélet, si ce n'est le passage suivant de sa note (p. 89) dans lequel je remplace par des points ce qui l'allonge sans en changer le véritable sens: «Une certaine Russula violacea encore à notre sens quelque peu énigmatique, qui pourrait être celle de Quélet, et semble l'une des violacea de Maire ... Notre ami M. H. Romagnesi a recueilli ce violacea (Quél.?) à diverses reprises aux environs de Paris..» Cela ne s'accorde guère avec ce que l'on trouve à la page 91 où il donne des dessins de spores de «R. violacea sensu Qu., Maire p.p.»; rien que ceci devrait infirmer sa conception de «violacea espèce collective». On ne peut que regretter que l'un ou l'autre de M. M. Heim et Romagnesi n'ait pas donné une description de cette Russule «énigmatique».

Ensuite il donne une bonne description de R. violacea Quélet sous le nom de R. cavipes Britz., en certifiant que l'espèce qu'il décrit ne peut s'identifier avec R. violacea Quélet (p. 93-94), sous le seul prétexte que Quélet a décrit les lamelles serrées – ce qui est exact à l'état jeune et adulte – alors que lui les décrit distantes – ce qui n'est exact qu'à l'état développé –; ceci s'explique aisément: Heim a compté de 72 à 84 lamelles par spécimen, ce qui est rigoureusement exact; à l'état jeune et adulte le chapeau a de 1 cm. à 3,5, à ces moments-là, le pied est rétréci à son attache, laissant les lamelles partir presque du centre, la marge est très arrondie, les resserrant extérieurement; dans ces conditions, il est inconcevable que les 72 ou 84 lamelles puissent y paraître espacées; par la suite, le champignon, qui pousse dans les lieux humides, se développe rapidement, les lamelles sont alors chassées extérieurement par le développement du pied, et s'écartent en s'épaississant à la base par le développement du chapeau; ce qui explique que Quélet les a décrites ténues et Heim à tranchant mince.

On trouve un cas analogue (N), dans la description que donne Singer de R. emetica sous le nom de R. Mairei, où il écrit: Lamelles «d'abord serrées, puis espacées.»

L'examen, même superficiel, du tableau de comparaison ci-contre, démontre bien que *R. cavipes* Britz. sensu Melzer et Zvara (non Melzer), Konrad et Josserand, Romagnesi, R. Heim, n'est qu'un simple synonyme de *R. violacea* Quélet, et que sa parenté avec *R. cavipes* Britzelmayr est à peu près inexistante.

R. violacea Quélet	Russula cavipes Britz. sensu R. Heim	R. cavipes Britz.
A. Spores (?).	A. Spores en masse blanc crème.	A. Spores en masse blan- châtres légèrement
<ul><li>B. Saveur très poivrée.</li><li>C. Odeur de laudanum.</li><li>E. Chair blanche, molle, mince dans le chapeau.</li></ul>	<ul> <li>B. Saveur généralement très âcre.</li> <li>C. Odeur rappelant celle du laudanum.</li> <li>E. Chair blanche dans le pied et le chapeau, mince, pelliculaire autour.</li> </ul>	jaunissantes. B. Saveur âcre. C. Odeur (?). E. Chair (?).
F. D'un beau violet lila- cin, avec une étroite bordure blanche, puis souvent taché de jon- quille, de vert ou d'olive.	F. Entièrement violet rosé ou lilas clair, ou plus souvent marqué de brun lilas, de blanchâtre, de citrin clair, ou largement taché de lilas, de violet, de vert, d'olive.	F. Blanchâtre à rouge sale.
G. Chapeau de 3-5 cm. de diam., convexe, plan déprimé, mince, strié.	G. Chapeau de taille moyenne ou même petite atteignant au maximum 8 à 9 cm. de diam.; convexe, parfois le restant ou s'aplanissant dans la partie centrale, même déprimé, mince, strié-cannelé.	G. Chapeau de 10 cm. de diam., convexe, plan déprimé au cen- tre.
H. Cuticule visqueuse.	H. Cuticule <i>séparable</i> , bien <i>visqueuse</i> par temps humides.	H. Cuticule séparable.
1. Pied blanc, pruineux, fragile, grêle, striolé, spongieux puis ca- verneux.	1. Pied blanc, jaunissant inégalement à la base et même vers le milieu parfois intensément (jaune citrin à jaune orange ou jaune de chrome); cylindracé ou plus souvent fusiforme, long de 7 cm., large de 2,5, largement méduleux-caverneux.	I. Pied blanchâtre ou rougeâtre rétréci aux deux extrémités,long de 7 cm., épais de 2 au milieu, creux; cortex épais de 5 mm., cavité garnie en haut et en bas d'une moëlle spongieuse.
J. Lamelles blanches, adnées, serrées, té-	J. Lamelles blanches puis blanc ivoire, à peine crème, adnées, distantes, peu nom-	J. Lamelles blanches, légèrement décurren-
nues.	breuses (72-80-84), à tranchant mince.	tes, serrées.
K. Eté-automne. Dans les forêts ombragées et humides.	K. Octobre-novembre. Dans les hypnes très humides, sous épiceas.	K. Dans les forêts.

L'étude du genre Russula est certainement très ardue, mais le plus difficile, c'est encore de se reconnaître dans tout ce qui a été écrit à ce sujet, véritable labyrinthe dans lequel il est pourtant nécessaire de pouvoir se guider; c'est pourquoi j'estime que mettre les choses au point, en mettant en évidence les erreurs qui pullulent dans cette littérature – qui s'allonge désespérément –, c'est faire

plus pour le progrès, que de créer des nouveautés; en un mot, je suis d'avis qu'il faut repartir sur des bases plus solides que celles existantes, pour permettre d'aller de l'avant avec plus de sûreté; M. Josserand a d'ailleurs lancé un S.O.S. (O) à ce sujet et a proposé un remède – qui n'est qu'un palliatif – alors qu'il en existe un, le seul infaillible: c'est la critique, la critique à outrance, mais franche et loyale. Je sais bien qu'on peut invoquer que cela entraînera des discussions interminables; à quoi je réponds que si l'auteur d'une erreur sait qu'il ne pourra compter sur aucune sorte d'immunité, il ne l'aggravera pas par une défense stérile et ridicule; et d'ailleurs la lumière ne jaillit-elle pas souvent de la discussion?

#### Bibliographie

- A. Konrad et Josserand Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934 p. 266.
- B. J. Schäffer Annales Mycologici, a. 1934, p. 233.
- C. R. Heim Revue de Mycologie, a. 1943, p. 90.
- D. R. Maire Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1910, p. 169-170.
- E. Melzer et Zvara Ceské holubinki.
- F. Crawshay The spore Ornamentation of the Russulas.
- G. Konrad et Josserand Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934, p. 266.
- H. Joachim Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1934, f. 3-4, pl. LXIII.
- I. J. Schäffer Annales Mycologici a. 1933, p. 464.
- J. J. Schäffer Annales Mycologici a. 1934, p. 233.
- K. J. Schäffer Revision der Russula-Sammlung Romells p. 50.
- L. J. Schäffer Annales Mycologici a. 1933, p. 479.
- M. Konrad et Josserand Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1944, p. 266.
- N. Singer Bull. Soc. Myc. de Fr. a. 1929, p. 104.
- O. Josserand Supplément à la Revue de Mycologie, a. 1942, p. 15.

# Beitrag zur Kenntnis der Gartenmorchel, Morchella hortensis Boudier

### Von A. Knapp

Die zwei hiernach im Maßstab von 1:3 abgebildeten Morcheln wurden am 16. Mai dieses Jahres bei großer Trockenheit in der Gärtnerei Maier in Neuewelt auf der Erde eines Blumenkübels gesammelt, dessen Pflanze täglich begossen wurde.

Der erste Anblick erinnerte an die Hohe Morchel, Morchella elata Fr. in ausgewachsenem Zustande. Besondere Merkmale verwiesen jedoch auf eine andere Spezies aus der Conicagruppe, auf die Gartenmorchel, Morchella hortensis Boudier. Jüngere Exemplare fanden sich keine mehr vor, so daß nicht gesagt werden kann, ob der jüngere Pilz einen rauchgrau angehauchten Stiel besitzt, wie dies in unserem Artikel im Heft 9/1947 beschrieben worden ist. Jedoch weisen auch diese zwei außerordentlich großen Exemplare auf einen kräftigen Stielbau hin (vergl. die grubige, durch Stränge zusammengezogene Basis). Das größere Exemplar ist einer Zwillingsbildung nicht unähnlich. Beide lassen die auf der Stielspitze endenden, nicht linear verlaufenden Längsrippen des Hutes erkennen, die, wie auch die 20–30 Querrippen, schwärzen. Die Anlage aller Rippen und Gruben des olivbraunen – fast schwarzen – Hutes ist zart und recht kompliziert.

Wie schon in der Abhandlung: Die Gattung Morchella Dill. im Heft 4-6/1942 vom Verfasser dargetan, sind die Morchelarten mikroskopisch schwer voneinan-